

Cie MPDA
DIRECTION ARTISTIQUE
ALEXANDRA LACROIX

Revue de presse du spectacle
The carmen case / Carmen cour d'assises



The Carmen Case

RESMUSICA

UNE CARMEN REVISITÉE AU TAP DE POITIERS

Deux José, une Micaëla qui est aussi avocate de la défense... la *Carmen cour d'assises* d'Alexandra Lacroix et Diana Soh donnée en création mondiale sur le plateau du TAP de Poitiers questionne et prolonge l'ouvrage de Bizet, mettant le public en position de juré face au féminicide qui termine l'opéra.

« C'est le procès d'un féminicide, comme il s'en rejoue tous les trois jours, encore aujourd'hui, en France », nous dit la librettiste et metteuse en scène Alexandra Lacroix. Dans *Carmen, cour d'assises*, il s'agit de considérer et d'écouter autrement le chef d'œuvre de Bizet. Le travail de la librettiste passe par une relecture en profondeur du livret de Henri Meilhac et Ludovic Halévy et une immersion dans le milieu des tribunaux pour vivre de l'intérieur le déroulé d'un procès en cour d'assises. Sombre, le prologue, traversé par les thèmes de mort de la *Carmen* de Bizet, met en scène une psychologue animant un groupe de paroles de détenus accusés de violences envers leur conjointe ; plus loin, ce sont des témoignages recueillis lors de micros-trottoirs où chacun et chacune donne son avis sur la personnalité de José (une victime, un naïf, un fou dangereux...) et les raisons qui ont pu le conduire à tuer : une manière d'exposer le problème qui donne le ton, entre gravité et légèreté, où la distance voire l'humour repoussent toujours le pathos et contribuent à la belle réussite de cette proposition.

La scénographie (Mathieu Lorry-Dupuy) est minimale autant que fonctionnelle : un large panneau de bois clair en fond de scène ménage une ouverture, une porte à deux battants qui évoque celle de l'arène où entrent et sortent les chanteurs. Deux blocs latéraux cernent le décor du tribunal : à jardin, l'accusé, José, isolé dans son box ; à cour, les magistrats en habits, juge, procureure, avocate. Quelques gradins surélèvent le plateau pour délimiter l'autre monde, celui des personnages de l'opéra. Car deux espaces-temps s'enchevêtrent et s'interpénètrent durant tout le spectacle : le lieu du procès, d'une part, arbitré par le président dont seul le visage apparaît, central, projeté via la vidéo live : riche idée qui permet d'habiles montages (ceux de Jérémie Bernaert) comme l'image du couteau, l'arme du crime qui frôle la tête du président. Son discours passe par la tessiture du contre-ténor, voix de l'ambiguïté qui fait un rien pâlir son autorité et tend à rejoindre l'univers exclusivement féminin qui l'entoure. Le décrochement temporel advient avec la musique de Bizet. Certaines scènes-clés ont été prélevées de l'opéra et sont entendues comme autant de flashbacks qui ravivent la mémoire des faits et que l'accusé revit en même temps que nous : « Je tenais à ce qu'il puisse se voir commettre l'acte », nous dit Alexandra Lacroix.

La metteuse en scène tire le meilleur parti de cet espace double modelé par les lumières (Flore Marvaud) et les effets de zoom de la vidéo qui en modifie les perspectives. Les costumes sont d'aujourd'hui, rouge et noir dominants, short et bottes en cuir pour Frasquita et Mercedes sur un plateau toujours très animé à la faveur d'une direction d'acteurs pleine d'imagination.

Sous la direction de Lucie Leguay, treize musiciens (ceux de l'ensemble Ars Nova) sont dans la fosse, soit un orchestre par un (cordes, vents et percussions) dont doit se contenter la compositrice Diana Soh. Le défi est de restituer la partition de Bizet avec un effectif instrumental aussi réduit (tout a été réécrit pour ce petit ensemble aux couleurs très rafraîchissantes) et d'assurer musicalement le clivage entre deux mondes et deux écritures. Fort réussi, le prélude instrumental flirte avec la musique de *Carmen* et donne un avant-goût des tours et détours de l'écriture facétieuse de Diana Soh dont Lucie Leguay et les musiciens d'Ars Nova nous font apprécier toutes les subtilités. Citant et déformant aussitôt les thèmes connus de l'opéra, la compositrice nous engage à une écoute aiguë de ce qui se passe dans la fosse : choix des timbres, variété des modes de jeu, pertinence de la percussion, ajout d'accessoires (le tuyau harmonique) qui enrichissent la palette orchestrale et permettent de louvoyer très finement entre lyrisme et instances bruitées, emprunts et invention.

Dans *Carmen, cour d'assises* tout est chanté. Retenu dans son box d'accusé, José (Xavier de Lignerolles) a son double sur le plateau (Don José), jouant avec une Micaëla en robe de mariée, la scène de la lettre (« Parle-moi de ma mère ») que les jurés apprécieront. En duo avec Carmen, on revit d'abord les derniers échanges entre les deux ex-amants (« il est temps encore ») puis bon nombre de pages célèbres chantées les arrangements de Diana Soh : « *La fleur que je t'avais jetée* », « *Près des remparts de Séville* », « *Toréador* », le duo Escamillo/Don José etc., autant de mises en situation sous le regard des magistrats, avant de procéder à « l'enquête de personnalité ». Rentrent alors dans l'arène les trois « expertes », quasi hystériques, dans une scène des plus truculentes, entre humour et caricature, rehaussée par les couleurs d'un orchestre tout aussi déjanté.

Les chanteurs, comme les musiciens, sont tout terrain, opérant à la fois sur la scène de l'opéra et sur les bancs du tribunal : le casting est jeune et les voix manquent parfois de projection mais il faut saluer la souplesse autant que l'engagement des artistes dans une tâche aussi périlleuse qu'exigeante, celle de l'accusé/Xavier de Lignerolles notamment, retranché dans sa cabine, dont la réactivité et l'autorité de la voix permettent de franchir l'obstacle. Trio de choc, Élise Chauvin, Anne-Emmanuelle Davy et Rosie Middleton endossent avec la même vitalité deux voire trois rôles. Présent dans le groupe de paroles du début, François Rougier/Don José est un ténor aisé, aussi expressif que rayonnant. Angèle Chemin donne à sa Micaëla une ardeur et un ton offensif inédits. Si Escamillo/Alban Legos-Le Moine n'est pas le torero rutilant que l'on attend, Anne-Lise Polchlopek/Carmen sait envoûter son monde et imposer sa loi avec une belle énergie vocale et un abattage scénique de femme libre. Le contre-ténor de William Shelton (il chante à côté de la cheffe, dans la fosse) n'a pas toujours la puissance requise mais cerne bien la personnalité un rien lunaire de ce Président qui se laisse déborder, obligé de suspendre l'audience durant une heure pour cause de vacarme !

Avec cet humour qui infiltre le livret autant que la musique, les plaidoiries de la procureure générale (Anne-Emmanuelle Davy) et de l'avocate de la défense (Angèle Chemin) qui doivent boucler le procès sont entendues en même temps, dans un enchevêtrement de mots, de voix et de prétentions divergentes qui neutralisent totalement le discours. Il n'y aura pas de verdict. Enchantée par les sons d'une boîte à musique et la résonance étrange

des cloches-tubes, c'est la habanera qui tourne en boucle et termine le spectacle à la lumière d'une flamme qui semble ne jamais s'éteindre : le procès reste ouvert...

Monté pour une seule représentation à Poitiers, le spectacle de près de deux heures voyage heureusement, au Luxembourg d'abord puis dans les salles de Bordeaux et de Limoges.

Michèle Tosi

CARMEN, COUR D'ASSISES PAR L'ENSEMBLE ARS NOVA AU THÉÂTRE DE POITIERS OU COMMENT LE MEURTRE DE CARMEN A INSPIRÉ ALEXANDRA LACROIX ET DIANA SOH.

Inspirées par la Carmen de Georges Bizet (1838-1875), Alexandra Lacroix et Diana Soh (née en 1984) ont donné vie à Carmen, cour d'assises, la dernière commande de l'ensemble Ars Nova qui célèbre en 2023 son soixantième anniversaire. Le procès de Don José, agrémenté de scènes de reconstitutions, avant et après le meurtre de Carmen, est aussi l'occasion de parler des féminicides sans détour.

Un savant mélange entre la *Carmen* de Bizet et l'opéra contemporain

1875-2023 : voilà 148 ans pendant lesquels il s'est passé beaucoup de choses. Si la création de *Carmen* de George Bizet en 1875 fut un four monumental, la suite a donné tort à ceux qui avaient sifflé l'œuvre lors de la première série de représentations. La compositrice Diana Soh et Alexandra Lacroix ont réalisé un travail de recherche extraordinaire pour parvenir à concevoir un opéra avec un livret crédible basé sur la consultation de nombre de procédures et de procès criminels en cours d'assises concernant des féminicides. La musique parvient à allier musique contemporaine et la musique de Bizet sans altérer l'une ou l'autre. Et le pari est largement réussi par les deux femmes qui ont présenté en ce début de mois de mai un opéra très convaincant. En effet, Soh a parfaitement intégré à sa musique les extraits de *Carmen* qu'elle a « sélectionnés ». En l'occurrence on écoute, de Bizet, la célèbre habanera, le duo Don José / Micaëla, l'air de Don José « La fleur que tu m'avais jetée » avec le passage juste avant (la danse de Carmen pour Don José) et le « dialogue » juste après (« Non tu ne m'aimes pas ... »), le duo Don José / Escamillo (qui est chanté sur une partie d'échecs) et le finale de *Carmen* qui « justifie » le procès auquel nous assistons. C'est pour cela que cet extrait passe en premier dans l'ordre des reconstitutions ordonnées par le président de la cour d'assises.

Une mise en scène crédible et très bien pensée

C'est Alexandra Lacroix qui, en plus du livret fort bien écrit et documenté, assure la mise en scène de ce *Carmen, cour d'assises*. Avant d'entrer dans la salle du tribunal, nous sommes dans un « salon » où des témoins parlent des violences faites aux femmes sans jamais admettre pour autant qu'ils sont eux même des tortionnaires. Juste après, le rideau se lève sur le tribunal ; et l'on ne peut que saluer le beau travail du décorateur qui a recréé un tribunal très réaliste sur le grand plateau du théâtre. Très belles également, les lumières de Flore Marvaux qui mettent le focus parfait sur les différentes situations. Si l'idée de filmer le président de la cour d'assises, qui chante dans la fosse d'orchestre, est excellente car cela permet de voir ses réactions « à chaud », on regrettera que le texte ne défile que sur deux écrans trop petits pour pouvoir lire clairement. La réalisation vidéo de Jérémie Bernaert n'en est pas moins excellente. La scénographie de Mathieu Lorry-Dupuy est quasi parfaite ainsi que la dramaturgie d'Andreas Westphalen. L'excellente idée d'Alexandra Lacroix est d'avoir recueilli les témoignages d'artistes lyriques ayant interprété la *Carmen* de Bizet à l'Opéra de Paris ; artistes parmi lesquels on reconnaît Roberto Alagna, habitué au rôle de Don José.

Une distribution francophone très convaincante et un orchestre très en forme

Pour cette création mondiale exceptionnelle, l'ensemble Ars Nova, dirigé depuis 2020 par le compositeur Benoît Sizia, a invité une distribution jeune et francophone. Et même si la diction n'est pas toujours parfaite, c'est l'occasion de découvrir des voix jeunes et belles qui défendent avec talent une œuvre certes courte (elle dure moins de deux heures), mais dense et forte.

Anne-Lise Polchlopek est une belle Carmen ; le finale est assez convaincant et sa habanera fort bien interprétée. La voix est ferme et claque dans la salle comme un fouet.

En ce qui concerne Don José, il y en a deux sur la scène : l'un qui passe toute la soirée dans le box des accusés et l'autre, libre, qui « s'occupe » des reconstitutions. Le Don José accusé, Xavier de Lignerolles, chante toute la partie contemporaine de cette Carmen, cour d'assises ; et il le fait fort bien. La voix est sûre et de Lignerolles est très convaincant en accusé tant scéniquement que vocalement. François Rougier, qui campe l'autre Don José, celui des reconstitutions, a une belle voix, mais semble tétanisé par le pari ; le finale et le duo avec Micaëla sont fort bien interprétés, mais « la fleur que tu m'avais jetée » est chantée avec une « timidité » inattendue. Les nuances piano, y compris dans les aigus, n'aident pas Rougier qui a pourtant donné le meilleur de lui-même lors de cette mémorable soirée.

Angèle Chemin est une belle Micaëla, à la limite de la schizophrénie depuis la mort de Carmen et l'arrestation de Don José ; elle chante fort bien dans le duo avec Don José « le libre » et délivre une performance scénique phénoménale pendant toute la soirée.

Alban Legos-Le Moine est un Escamillo agréable. Une fois habitué à la voix de William Shelton, président du tribunal, qui oscille entre le ténor et le contre-ténor, on apprécie la très belle performance qui est donnée non pas sur scène, mais dans la fosse d'orchestre – la caméra projetant le visage de Shelton sur le mur face à la salle.

Le trio d'expertes composé d'Élise Chauvin (interprète aussi de Laura et Frasquita), d'Anne-Emmanuelle Davy (interprète aussi de Béatrice et la Procureure) et de Rosie Middleton (interprète aussi de Jean Luc et Mercédès) est assez drolatique; les autres rôles dans lesquels on voit les trois femmes nous permettent d'apprécier leurs talents de comédiennes.

C'est Lucie Leguay qui dirige l'ensemble Ars Nova qui, pour une fois, est installé dans la fosse d'orchestre. La jeune femme dirige les treize musiciens d'une main ferme et nerveuse et, même si on regrette une petite baisse de niveau sur « La fleur que tu m'avais jetée » qui aurait mérité un meilleur traitement, le niveau global de la soirée est excellent.

L'ensemble Ars Nova a une fois de plus brillé sur la scène du théâtre de Poitiers. Si les célébrations du soixantième anniversaire de la phalange ont commencé depuis le début de l'année 2023, cette *Carmen, cour d'assises* en est sans aucun doute l'un des points d'orgue. Et d'ailleurs, nous souhaitons une longue vie à cette œuvre qui allie avec subtilité musique classique et contemporaine.

Hélène Biard

C'ÉTAIT UN FÉMINICIDE : « THE CARMEN CASE » D'ALEXANDRA LACROIX ET DIANA SOH

Carmen de Bizet étant dans le tiercé des opéras les plus représentés au monde (3570 productions et 17321 représentations en 2023, nous apprend le site de référence Operabase), on connaît les faits : à Séville, José, un soldat venu de sa campagne profonde, a été irrésistiblement séduit par une cigarière, la redoutable Carmen. Pour elle, il va successivement trahir sa famille, ses engagements, son honneur. Il ne va pas supporter que cette femme si éprise de sa liberté décide d'en aimer un autre. Puisqu'elle ne veut plus être à lui, elle ne sera plus à personne : il l'assassine.

On sait la force et la beauté de l'opéra de Bizet, dans la progression de son livret, dans son incroyable catalogue d'airs, dans son orchestration. A un point tel qu'envoutés par ses sortilèges, nous en arrivons presque à oublier ses enjeux humains réels. C'est à ceux-là qu'Alexandra Lacroix nous confronte dans une mise en perspective bienvenue. L'acte commis par José serait aujourd'hui qualifié de féminicide !

Mais la démarche d'Alexandra Lacroix est éminemment subtile. Plutôt que de tripatouiller une œuvre célèbre comme certains ne se privent pas de le faire en d'autres occasions, elle l'a en quelque sorte recréée. Son The Carmen Case est ainsi une œuvre inédite.

Elle a imaginé de faire de nous, le public, les membres du jury d'une cour d'assises, celle réunie pour juger l'acte commis par José. Nous voilà donc dans un tribunal, avec ses tribunes pour le juge et le procureur, son box d'accusé, sa barre des témoins. Avec ses procédures : lecture de l'acte d'accusation, interrogatoire de l'accusé, défilé des experts, audition des témoins, réquisitoire et plaidoirie. Mais attention, il ne s'agit pas d'un procès reconstitué à l'identique comme on a pu en vivre dans tant de films américains. Non, il y a, au premier plan du plateau, les épisodes du procès et, en espace surélevé, comme une reconstitution des faits. Il y a aussi des « ouvertures », sur le fond du propos (ainsi, tout commence par une séance d'un groupe de paroles pour des hommes violents, un micro-trottoir filmé donne les réactions des unes et des autres) et sur la forme (des séquences davantage métaphoriques : jeu d'échecs, danse des expertes, vêtement de mariée pour Micaëla qui ne le sera pas, dédoublement de José en celui d'aujourd'hui et celui qu'il a été alors, chevauchement des interventions des procureur et avocat).

Le résultat : un procès équitable, mené à charge et à décharge, évitant tout manichéisme réducteur et confortable, nous amenant, en toute connaissance de cause, à prendre position par nous-mêmes.

Si le propos et la mise en scène d'Alexandra Lacroix sont convaincants, la partition, à la fois réinventée et « inouïe », de Diana Soh est tout aussi pertinente. Quel magnifique travail de citation, d'évocation, de transmutation de la partition de Bizet. Elle est là et bien là, elle qui est si importante dans l'exposé de ce qui s'est joué. Mais d'autres notes surgissent pour nous installer dans l'atmosphère du procès, dans les états d'âme des uns et des autres, dans les échos de ce qu'ils ont vécu et disent. C'est brillant !

D'autant que Lucie Leguay, la cheffe, et l'orchestre United Instruments of Lucilin l'expriment au mieux, dans ses effets, dans ses nuances, dans ses climats. De plus, la disposition des lieux -l'orchestre est installé au pied de la scène, bien visible- nous permet de le voir en

action, de découvrir comment la partition se concrétise dans son orchestration, dans son instrumentation.

Quant aux solistes, ils sont, voix et corps, les incarnations de ces personnages-là dans ce contexte factuel, interpellant et musical-là : Anne-Lise Polchlopek-Carmen, François Rougier-Franck-Don José, René Ramos Premier-Carlos-Escamillo, Angèle Chemin-Micaëla-avocate de la défense, Xavier de Lignerolles-Ludovic-José l'accusé, Julie Mathevet-Laura-Frasquita-experte, Anne-Emmanuelle Davy-Béatrice, Procureure, experte, Rosie Middleton-Jean-Luc-Mercedes-experte, William Shelton-Président.

The Carmen Case ouvre de nouveaux horizons à Carmen !

Luxembourg, Grand Théâtre, le 11 janvier 2024

Stéphane Gilbert



„On valorise ‚Carmen‘
autant qu'on le questionne“

OPÉRA Alexandra Lacroix revisite l'œuvre de Georges Bizet dans „The Carmen Case“



„Il est important de dire que c'est une autre œuvre. Je ne dis pas que je crée ‚Carmen‘ mais que je crée ‚The Carmen Case‘ qui est un point de vue sur ‚Carmen‘.“

Jérôme Quiqueret

Inséparable d'une nouvelle de Prosper Mérimée, ‚Carmen‘ de Georges Bizet est l'un des opéras les plus joués au monde. Et pourtant, il reste encore à dire et à réfléchir sur le féminisme de qui est ‚oploïque‘. Alexandra Lacroix en fait le cœur de son opéra ‚The Carmen Case‘ présenté ce soir et demain au Grand Théâtre.

Georges Bizet n'était jamais connu le succès de son œuvre avec cet opéra. Pour des ans jusqu'au succès en cours de nos jours. En faisant chanter une mezzo plutôt qu'une soprano, en mettant de la scène dans la musique, Bizet avait repensé les notes, balais pour être apprécié à sa juste valeur. On portait son regard critique sur ‚Carmen‘. Alexandra Lacroix passe à son tour les murs de l'opéra, comme elle a l'habitude de le faire depuis 2007 et la création ‚Che MPDA-Alexandra Lacroix‘.

La compagnie revisite des œuvres de référence qui nous le rappellent, on finit avec les enjeux de la société. C'est ainsi que l'exemple qu'elle s'est donnée de présenter sur scène ‚la Princesse Juive‘ et ‚Moi, mes sœurs‘ de Camille Saint-Saëns, avec le souci de ne pas contribuer au réveil de l'imaginaire colonial. C'est le contraire de ‚avoir l'air d'être à la carte‘ culturelle. Il s'agit de ne pas répondre aux attentes mais de trouver une façon de la contextualiser pour la comprendre et la mettre en pers-

pective. Comprendre le passé plutôt que le nier.
Pour les temps qui courent, être d'une femme qui ne l'écrit pas, apprendre sur les pratiques d'un théâtre de la ville de Luxembourg, pouvoir parler un jour engagé. Mais c'est aux féministes que l'opéra Alexandre Lacroix se démarque son point de vue sur ‚Carmen‘. In-finites.

Pourquoi reprendre ‚Carmen‘ aujourd'hui?

Alexandra Lacroix: L'opéra n'a été créé en 2017 de mettre en scène ‚Carmen‘, j'étais très émue par le fait que cet opéra finisse par la mort de Carmen par Don José et que la partition soit écrite de façon à ce que l'on développe un personnage extrêmement grand et esse toute l'intelligence de Bizet – sans Don José. De même, j'ai bien que la ‚voix‘, c'est-à-dire qu'il chante que cette femme est problématique à l'heure où on essaie de se réconcilier avec le monde de la violence. Mettre ‚Carmen‘ dans un contexte plus grand, c'est bien. Mais dans les chiffres, il est souvent de se stabiliser, voire d'augmenter. Ma compagnie a pour objet de révéler des œuvres musicales, et donc de valoriser les

On aime cette œuvre parce qu'elle est sublime, mais on a une mission en tant qu'artiste. On a en effet le grand pouvoir, notamment dans la musique, d'émouvoir émotionnellement des thèmes extrêmement puissants, de porter certaines pensées qui vont ensuite infuser dans les spectateurs. Et si on refuse cette chose-là, on véhicule l'idée qu'il est normal de posséder une femme et de la tuer, si elle nous quitte.

Alexandra Lacroix
michel@alexandra.lacroix.lu

politicien musical qui n'est pas aussi gigantesque que celui du théâtre. On essaie de valoriser l'opéra tout en considérant les rapports de domination qui sont dans ces œuvres, les rapports sociaux au départ, les problèmes que cela pose. Des opéras comme ‚Carmen‘ ont un rôle crucial pour l'émancipation et la bourgeoisie dans des contextes qui pouvaient ne pas être respectueux de toute la population en général. C'est ce que porte son œuvre, ses problématiques, on en a conscience, mais on a une musique magnifique qui vient avec. On la valorise tout en étant questionneur. On aime cette œuvre parce qu'elle est sublime, mais on a une mission en tant qu'artiste. On a en effet le grand pouvoir, notamment dans la musique, d'émouvoir émotionnellement des thèmes extrêmement puissants, de porter certaines pensées qui vont ensuite infuser dans les spectateurs. Et si on refuse cette chose-là, on véhicule l'idée qu'il est normal de posséder une femme, et de la tuer si elle nous quitte. Le spectateur va prendre plaisir de nouvelles fois d'être ému. Quand c'est chanté, on ne comprend pas exactement ce qui se passe, pas toujours, on se sent plus en danger et on se questionne plus tant que ça. C'est toute la complexité de l'opéra, on est pris par l'émotion, mais on n'est pas toujours conscient de ce qui se passe en train d'écouter. Je ne veux pas oublier le message, mais donner la possibilité aux personnes d'avoir un regard critique.

Vous manquez certainement d'apprécier l'opéra et cela à voir aussi avec ce souci de porter des messages.
Oui. Au théâtre, on a l'habitude de faire ce genre de choses, de toujours de réorienter. À l'opéra, le chant est sacré. Quand on joue un air, on veut s'écouter, on les entend et on les fait. Il y a une sorte de caractère sacré qui est lié au contenu dans lequel les œuvres sont créées. Il est important pour les grands amateurs de musique qu'un spectacle réussisse. Alors, quand on touche à l'œuvre, on prend une position. Il est important de dire que c'est une autre œuvre, je ne dis pas que j'en crée ‚Carmen‘ mais que j'en crée ‚The Carmen Case‘, qui est un point de vue sur ‚Carmen‘. Beaucoup de gens se sentent rassurés d'être révisés d'œuvres qui sont un peu compliquées, et c'est nécessaire, en même temps, de reconnaître l'existence de Bizet. Et reconnaître un des plus célèbres que d'autres qui disent mettre ‚Carmen‘ en scène.

Pour y arriver, il vous a fallu chercher un long travail de recherche et d'écriture. Comment cela s'est-il passé?
Je m'occupais de faire connaître les œuvres de Bizet, mais ça n'était pas tout. Chez l'opéra de Mérimée que dans celle de Bizet. J'ai mené une recherche en parallèle pour être très consciente de ce que cette œuvre véhicule malgré nous, avant de penser au public. Le cadre du pro-

11.01.2023

LE QUOTIDIEN

CARMEN, PORTE-VOIX DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Pour sonder le présent et mieux se projeter ensemble dans l'avenir, le patrimoine culturel subit ces derniers temps un dépoussiérage forcé, confronté qu'il est aux préoccupations sociétales modernes. Forcément, ça fâche, entre les traditionalistes qui le considèrent comme indéboulonnable, et ceux qui veulent le raturer, voire l'effacer totalement des ardoises («canceller» comme on dit), car il reste le témoin et le passeur d'idées fanées. Au milieu, l'intelligence, la finesse et la mesure restent toujours les meilleures alliées pour trouver un juste équilibre dans la cohue, comme l'a fait Alexandra Lacroix dans sa relecture de *Carmen*.

Oui, la célèbre œuvre de Georges Bizet datant de 1875 (l'un des opéras les plus joués au monde) et ses airs orientaux enjoués ne sont pas passés entre les gouttes des obsessions d'une époque, la metteuse en scène y ayant vu le moyen d'insister sur un problème tristement récurrent : le féminicide. Voilà en effet 148 ans que l'histoire se termine toujours de la même manière, avec le meurtre de la belle andalouse par son amant éconduit, le passionné Don José, de plusieurs coups de couteau. Un crime jusqu'alors resté impuni... Qu'à cela ne tienne, le procès est ouvert !

À la folle agitation de Séville, *The Carmen Case* préfère l'ambiance irrespirable du huis-clos. Il débute au cœur d'un groupe de paroles de détenus accusés de violences envers leurs conjointes, et qui se considèrent tous comme innocents. Un préambule qui donne le ton et pose les intentions. Même l'*Allegro Giocoso*, habituellement si entraînant, semble comme étranglé. Sur un écran de télévision, on apprend alors qu'un homme aurait tué sa compagne. Comme au théâtre, la justice est plus alerte, on se retrouve moins d'un an plus tard sur une scène transformée en cour d'assises, tout en bois clair. La procureure, l'accusé, la défense et les témoins sont tous là, prenant à partie le public placé dans la position de jurés.

Avec ce choix singulier, Alexandra Lacroix, conceptrice du projet et marraine du TalentLAB 2021, explique vouloir mettre en contexte l'opéra de Bizet, sans l'altérer, ni l'orienter, afin d'ouvrir le débat et d'offrir toutes les alternatives possibles. Pour ce faire, elle a fait appel à une avocate spécialisée dans le droit des victimes afin de remettre en question la notion, que trop souvent utilisée, de crime passionnel. Conséquence, sur le plateau, deux espaces-temps se mêlent et se répondent : le procès en lui-même, et la reconstitution de toutes les étapes ayant mené au meurtre de Carmen.

La musique de la compositrice Diana Soh (nommée aux Victoires de la Musique Classique 2024 pour ce travail) s'amuse des mêmes contraintes temporelles, tantôt proche de l'œuvre originale, tantôt purement contemporaine. Sous la baguette de Lucie Leguay, et à la place de l'ensemble Ars Nova qui assure les dates françaises, on retrouve l'orchestre United Instruments of Lucilin qui, jouant à domicile, occupe toute l'avant-scène du Grand Théâtre de Luxembourg, coproducteur charitable. Treize musiciens non pas cachés dans la fosse,

mais bien au premier plan, qui montrent toute leur flexibilité quand il s'agit de s'attaquer à un répertoire, pour le coup, plus classique qu'à leurs habitudes.

Sur scène, ce sont neuf interprètes qui alternent les rôles et chants après avoir pénétré dans l'arène (judiciaire) au moyen d'une large porte à battants. Sur le mur du fond, le visage du président est projeté en grand et en direct. À gauche, isolé dans sa cage de verre, l'accusé inconsolable. En face, les magistrats en habits. Au centre, un dossier à dénouer : Don José est-il un bourreau? Une victime? Un fou? Un homme possessif? Et s'il est coupable, jusqu'à quel point? Comme dans toute procédure, deux parties s'opposent : l'une est incarnée par la seule et pure Micaëla qui, dans sa robe de mariée immaculée, se remet mal de l'arrestation de son ex-fiancé. De l'autre, Frasquita et Mercédès, les amies (dissipées) de Carmen, sans oublier son dernier amour, le beau toréador Escamillo.

Présenté au Théâtre Auditorium de Poitiers en mai dernier, *The Carmen Case* prolonge, à sa façon, l'opéra de Bizet. Un cinquième acte, en quelque sorte, dans lequel se succèdent les humeurs : la détresse malade de l'accusé, la froideur de la justice et la liberté farouche de Carmen, dont le délicat fantôme hante parfois la salle d'audience. Ici et là, encore, de bonnes idées : le fait, par exemple, de mettre en scène deux Don José – l'un menotté (joué par Xavier de Lignerolles) et l'autre en liberté (François Rougier) – ou de jouer la carte de l'humour pour alléger les moments difficiles, comme lors des rapports d'expertise, cocasses. Que dire alors de ce passage où, sur la *Chanson Bohême*, on se chamaille et danse en attendant que le procès reprenne...

Physiquement et lyriquement engagés, les acteurs-chanteurs ne souffrent d'aucune faiblesse, tout comme le discours d'Alexandra Lacroix. Sa Carmen (Anne-Lise Polchlopek) s'impose comme une figure tragique qui a payé de sa vie son désir d'indépendance. La démonstration se termine d'ailleurs sur la non moins poignante chanson *L'amour est un oiseau rebelle* («Prends garde à toi!») qui, bien après, trotte encore dans la tête. Mais tandis qu'on la siffle avec entrain, le temps des deux représentations au Luxembourg, jeudi et vendredi, une femme sera morte sous les coups de son conjoint (ou ex-conjoint). Si la mélodie donne toujours des ailes, la réalité, elle, ramène inexorablement au sol dans un implacable frisson.

Grégory Cimatti

OLYRIX

CARMEN COUR D'ASSISES : L'AUDITORIUM DE BORDEAUX MUÉ EN TRIBUNAL POUR LE PROCÈS DE DON JOSÉ

L'Auditorium de Bordeaux présente un opéra original, conçu par Alexandra Lacroix (d')après un grand classique. "Carmen, cour d'assises" est un appendice, le procès de Don José pour le meurtre de son amante, une sorte de cinquième acte à la tragédie de Bizet, entre les réminiscences de l'œuvre originelle (avec l'ensemble de musique contemporaine Ars Nova).

Lorsqu'en 1875, dans le très institutionnel Opéra Comique de Paris ("le théâtre des familles" comme il était surnommé à l'époque), les frasques de Carmen la bohémienne furent représentées pour la première fois, la salle (et la société parisienne) cria au scandale. Le sujet de l'Opéra en lui-même et le fait qu'il porte le nom de ce personnage licencieux a conduit à un échec, avant un retournement complet de situation dont le compositeur (mort trois mois après la création), ne profita hélas pas.

Le meurtre de Carmen sur scène avait également beaucoup choqué, et il continue de le faire. Le "crime passionnel" est devenu "féminicide", mais c'est toujours ce même silence assourdissant qui s'installe en salle et dans les esprits quand le rideau tombe sur le corps inanimé de l'héroïne et le cri pathétique de son bourreau.

C'est ce trouble qui est à la base de The Carmen case (Carmen, cour d'assise), opéra créé en 2023 par l'Ensemble Ars Nova, sur un livret et une mise en scène d'Alexandra Lacroix, et une musique de Diana Soh. Il s'agit d'offrir au spectateur un cinquième acte, un prolongement à l'affaire Carmen d'abord présentée ici comme un fait divers en Une des chaînes d'information continue. Flash spécial : "En pleine fêria, un homme tue son ex-compagne de deux coups de couteau". Passé ce prologue édifiant, c'est donc au procès de Don José que le public assiste, dans la peau du jury populaire chargé d'établir la peine. La scénographie pensée de Mathieu Lorry-Dupuy reproduit donc cette disposition : côté cour, la tribune du procureur et côté jardin le box de l'accusé.

Au fond, après quelques marches, un mur ferme la salle d'audience par lequel entrent témoins et experts chargés d'éclairer les débats, présidés par un juge dont le visage est projeté en vidéo. Sa voix parvient depuis le lointain, au second plan sonore d'une partition patchwork qui alterne les pastiches et les citations in extenso de la musique de Bizet, en y ajoutant des éléments du langage musical de Diana Soh.

La dramaturgie du spectacle a recours au flashback pour tenter d'éclairer les mécanismes qui ont conduit au meurtre de Carmen. De quoi faire entendre les passages saillants de l'œuvre, de la fameuse Habanera à l'air d'Escamillo, de La fleur que tu m'avais jetée au duo de la Lettre. Bien souvent dans ces réminiscences, Diana Soh trouve un moyen d'arranger la partition de Bizet, soit par coupures, soit par décalages rythmiques, soit en escamotant des éléments mélodiques de l'accompagnement. Le résultat est étonnant pour le moins, mais l'impression globale reste celle d'un florilège des airs bien connus de Carmen. Quand les

personnages nouveaux (Président du jury, Experts médicaux, Avocate, Procureure) s'expriment, c'est en revanche dans une prosodie assez en décalage avec le style Bizet, faite de longues phrases rapidement scandées sur des intervalles réduits, avec quelques exclamations en onomatopées, comme les suraigus répétés de la Procureur par exemple. Lors du dénouement de la pièce, quand le président annonce les grands moments du réquisitoire et de la plaidoirie, ceux-ci sont mêlés dans un contre-point simultané qui rend indispensable le recours au sur-titrage pour en saisir les éléments.

Dans le procès, les personnages de Carmen sont certes traités comme des prévenus ou des témoins, mais ils n'en restent pas moins eux-mêmes. Il sont donc tous et toutes présents, à commencer par la victime, Carmen, incarnée par Anne-Lise Polchlopek. La mezzo-soprano française affiche une voix particulièrement ancrée, avec des aigus larges et pénétrants qui rendent à son rôle toute sa puissance de caractère. Le souffle n'est jamais altéré, même lorsque la mise en scène lui impose de chanter le corps engoncé dans la tribune.

Le rôle de Don José est ici coupé en deux. Ne quittant presque jamais son box, "José l'accusé" est incarné par Xavier de Lignerolles. Les gros plans de la caméra qui projette l'image de son visage sur le mur du fond révèlent un investissement émotionnel très fort alors qu'il revit les passages de sa vie d'avant le crime. Et la voix charnue de ce ténor à la voix mixte appuyée d'une grande délicatesse rend service à un personnage desservi par son écriture et son rôle d'accusé dont la parole est rare. Et pour cause...

Le Don José des flashbacks à la charge principale du drame qui se (re)joue sur scène. C'est donc à François Rougier que revient l'essentiel de l'air phare "La Fleur que tu m'avais jetée", interprété avec une voix certes plus légère que celle de Xavier de Lignerolles, mais pas moins investie. Le legato et la conduite du souffle allient musicalité et séduction, en contrepoint d'un jeu d'acteur qui met l'accent sur la colère et la violence sourde de son personnage. L'irréparable est proche dans chacun de ses gestes...

Appelée à témoigner à la barre, la Micaëla des flashbacks est dans un rôle qui correspond tout à fait à l'image qui en est habituellement faite. Pleine d'abnégation et d'empathie pour l'homme qu'elle cherche à sauver, sa voix dans le duo de la Lettre laisse néanmoins déjà apparaître les failles du personnage brisé qui se retrouve au procès, pris de spasmes violents et d'un syndrome de Gilles de la Tourette. Un rôle en deux parties qu'assume pleinement Angèle Chemin, surinvestie. Le parlé-chanté virtuose de l'écriture de Diana Soh n'est pas un problème pour cette interprète rompue au langage contemporain. La voix y apparaît toujours aussi stable, placée et peu vibrante, avec des aigus perçants, comme son rôle l'exige.

Apparaissant longtemps sur scène en gardien chargé de faire régner l'ordre dans la cour, René Ramos Premier se mue en Escamillo pour témoigner de son amour pour Carmen, et notamment donner un aperçu de son air "Votre toast, je peux vous le rendre". La voix du baryton cubain est soyeuse et particulièrement charpentée, avec une couverture certes audible dans les aigus, mais tout à fait maîtrisée.

Le duo composé de Rosie Middleton et Julie Mathevet est multi-emploi : expertes psychiatriques, médecins légistes, elles deviennent les amies de Carmen, Mercédès et Frasquita. Leurs voix toujours mêlées semblent décuplées par l'écriture de Diana Soh, dans des interventions hypnotiques où se décèle tout de même la différence entre le soprano fruité de Julie Mathevet et le mezzo profond de Rosie Middleton. Anne-Emmanuelle Davy (Procureure, experte) complète ce duo de sa voix aux suraigus affirmés.

Enfin, jamais présent sur scène, le visage de William Shelton est projeté à chaque fois que son personnage, le Président de la cour intervient, sévère et froid. Du fait de ce truchement scénographique, la voix du contre-ténor anglais parvient depuis le fond de scène, bien moins audible que le reste du plateau. Lorsqu'il est avancé au plus près du public à la fin du spectacle, enfin apparaissent les couleurs fines de cette voix légère.

Si William Shelton préside aux destinées de ce spectacle, c'est en fosse que la machine est la plus implacable. Sous la direction puissante et attentive de Lucie Leguay, les musiciens de l'Ensemble Ars Nova assurent la cohérence entre ces styles si différents, rassemblés en une partition. Tantôt orchestre de chambre, tantôt bruiteur des effets sonores et du détraquement psychologique, leur souplesse perceptible est conséquence d'un travail de transitions et d'investissement.

Olivier Delaunay

PLAYS INTERNATIONAL & EUROPE

“THE CARMEN CASE”, GRAND THÉÂTRE, LUXEMBOURG

The most brilliant, dramatic and beautiful performance I have had the privilege to see in a long time is the new opera *The Carmen Case*. It is finally a drama of aesthetic integrity that introduces us to the collective dream we all share that the twenty-first century which began in horror will mutate into a period of renewed enlightenment. When such a work of art is produced, then we can hope.

I saw *The Carmen Case* on 11 January, straight from Paris, written and directed by librettist Alexandra Lacroix with music from *The United Instruments of Lucilin*, composed and conducted by Diana Soh. Fusion of George Bizet's 1875 *Carmen* with Lacroix's original libretto that references contemporary legal practices with the intent of challenging biases about gender and sexuality results in a transcendent work. Its story and catchy tunes are offset by an intelligent *mise-en-scène* that asks why so many women become victims of “passion” murders.

The Carmen Case is a French production, so Lacroix looked at the statistics of her country: every four days in France, a woman is murdered by a lover, husband or ex-partner. Her opera is set as an assize court where José is put on trial. We witness how José presumes that Carmen belongs to him, and therefore he has the right to kill her if she tries to leave him. Because Carmen never becomes the plaintiff in Lacroix's libretto, José's assumption is explored without any overt accusation of guilt. Scenes from Bizet's *Carmen* using a second José, Xavier de Lignerolles (since José as the defendant is not free to leave the dock), are re-enacted so as to prove the facts before the jury, who are in effect us, the audience members. We see the evidence ourselves; there is no propaganda, no anger, we are not pushed into denouncing femicide, but we all understand the injustice and inhumanity of ‘passion’ murders because of what we witness. I have never seen a more convincing refutation of the general assumption that such murders are an inevitable consequence of human nature. The rectangular stage of the Studio space at the Grand Théâtre has no elevation and no proscenium, so the orchestra, *The United Instruments of Lucilin*, was seated on the floor directly in front of the steeply raked audience seating, with Lucie Leguay conducting Soh's score from stage centre. The wind instruments are on the audience's left, and the strings, percussion instruments and sonically suggestive instruments like the udu, waldteufel and waterphone are on the right. Characters appear for short scenes on the downstage area immediately behind the orchestra. Most notable are the experts in psychiatry and legal parlance who farcically display their erudition which loops endlessly around its own codewords, prejudices and assumptions. A set of wooden stairs four treads deep and running the entire length of the stage connects downstage to a middle stage platform; the stairs angle forward at both ends so as to contain the action.

The platform to which the stairs lead is the one we focus on the most. On the left we see José being tried for the murder of Carmen, locked within a dock – a wooden box on the left. Lawyers and advocates for an examination of the criminality of the crime are located on the right. Behind this middle platform is an additional elevation with a rear door from which characters make their appearances. Above that, and well to the rear, a screen hangs; this is used to project images mostly of the state prosecutor (William Shelton) who never turns towards us as his face is constantly visible on the rear stage screen. The reason I am providing an elaborate description of the Palladian nature of the stage structures is because the intention is clearly to stress balance and parity. The stage is organized to reiterate the opera's carefully weighing of the artistic past of *Carmen* with the pressing contemporary

need for enlightenment. From the opening scene where men are watching and discussing their reactions to a TV show about violence against women on the uppermost stage space to the closing scene midway and stage centre where Carmen is stabbed, the spaces in which the actions occur point out the logical underpinning to Lacroix's argument against femicide. The score, including favourite melodies like the Toreador song and Habanera ("L'amour est un oiseau rebelle" or "Love is a rebellious bird") faithfully reproduced and sung to sweet perfection, is interpreted either traditionally or gutturally and even savagely depending on which instruments the United Instruments of Lucilin employ. Not only are all the actors excellent singers, but also their characters are richly developed. Micaëla (Angèle Chemin) in particular is remarkable with her wedding dress costume (signed Olga Karpinsky) and her unbearable emotional distress which involves her touching parts of her body spasmodically, visually reinforcing the depth of her love for José, the boy from her village she knows to be a "good man". Carmen herself is raw and insensitively brusque – even more so than is usual for the character in Bizet's opera. Time and again, she shoves José to the ground in anger during the climactic scene where she insists that she does not love him at all any longer. She is no angel, and yet José carries a concealed knife, and his murder is absolutely unjustified.

Unjustified is the most appropriate word I can muster, although it is inadequate, because there is no hint – no subtext – of justification in this scenario which looks with steely eyes on the infraction. We are allowed to visualize the dilemma of a woman who repels her former lover with less than bourgeois breeding and yet whose life nonetheless is sacrosanct. In the name of a 'crime of passion', a human life has been forfeited when reason, not outrage, needs to bear the weight of love and hate in our era. Finally, not only are we brought to understand the need to legally protect women who are treated as chattels, but also we understand why Bizet conceived the heroine Carmen as a mezzo-soprano rather than a soprano, already breaking radically with operatic practice one and a half centuries ago. Hence, we are given visual and auditory support for the idea that "on the one hand" and "on the other hand" – left and right. 'Look,' the cast led by Lacroix and Soh are singing, 'Look for yourselves. Reject nothing blindly. Look at both sides of the story. Look at the past and the present, side by side.' Every one of the resources of dramatic art is put into service of the opera as conceived by Bizet and placed in a modern context by Lacroix. Beautifully, The Carmen Case brings to mind classical concepts from the age of theatrical invention of the early twentieth century, specifically the Gesamtkunstwerk, an ideal where all the elements of a performance fuse: voice, music, scenography. And the rhythms and flow of movement, the use of stage height and depth and stairs as architectural units is reminiscent of the work of the stage architect Adolphe Appia who facilitated the rhythmic of Jacques Dalcroze.

Dana Rufolo

FATTITALIANI

THE CARMEN CASE, L'AUTEUR DE FÉMINICIDE DON JOSÉ EN PROCÈS. AU GRAND THÉÂTRE DE LUXEMBOURG. LA CRITIQUE.

Il y a des histoires dont la teneur universelle racontée dans les romans, l'art, le cinéma et l'opéra restent gravées dans la mémoire collective : histoires dont les personnages sont devenus l'emblème d'une condition et dont on voudrait connaître d'autres détails qui aillent au-delà de ce qui a déjà été raconté. La Carmen de Bizet en est un exemple.

Nous avons assisté tant de fois au meurtre de la protagoniste par José et chaque fois vient la curiosité de connaître l'après, le destin qui suit le tragique épisode et qui implique le meurtrier comme les autres personnages, à commencer par Micaela et Escamillo.

Au Grand Théâtre du Luxembourg est finalement donné l'occasion de satisfaire cette curiosité grâce à la mise en scène d'Alexandra Lacroix avec *The Carmen Case*, un opéra qui ouvre une nouvelle perspective sur le chef d'œuvre de Bizet, analysé comme un cas de féminicide, dont les faits sont confessés par l'ex-compagnon Don José dans la chambre du tribunal durant une procédure pénale.

Un opéra novateur, dans lequel les airs de Bizet et les nouvelles compositions de Diana Soh, exécutés par l'ensemble United Instruments of Lucilin, sous la direction de Lucie Leguay, communiquent à travers le temps et l'espace. Un procédé astucieux qui, tout en prenant vie à partir de Bizet, propose une nouvelle œuvre.

Les flashbacks de l'histoire à travers les airs originaux sont efficaces, comme les nouvelles interprétations données par les artistes.

Anne-Lise Polchlopek restitue parfaitement la fière liberté de Carmen. La scène finale sur les notes de "l'Amour est un oiseau rebelle" est chargée d'émotions.

La superposition du José du passé (François Rougier) avec celui en attente de jugement (Xavier de Lignerolles) est très réussie : on ressent beaucoup d'émotion lorsque physiquement, dans la reconstitution, ils se regardent dans les yeux. Et les plans projetés sur l'écran amplifient l'effet.

Angèle Chemin est magnifique dans le rôle de Micaela, dont nous "savons" qu'elle a souffert de troubles psychiques : quand elle chante, elle maîtrise parfaitement la technique et l'interprétation du personnage dans sa fragilité. Le choix de l'habiller comme une mariée rend encore plus dramatique son témoignage.

Les expertes réussissent à transformer en chant les rapports scientifiques : Julie Mathevet, Anne-Emmanuelle Davy et Rosie Middleton sont très bien dans leurs rôles. René Ramos Premier dans le rôle d'Escamillo et William Shelton dans celui du président du tribunal sont aussi très bons.

L'orchestre a brillamment interprété chaque morceau plongeant les spectateurs dans une atmosphère chargée en émotion.

Une belle production qui rentre parfaitement dans le cycle saisonnier du théâtre "L'intime et le politique".



DIAPASON

SEPT RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

L'anniversaire de Peter Eötvös, le procès de Carmen ou encore un festival de quatuors à cordes sélectionnés par la rédaction de Diapason pour commencer la nouvelle année...

[...]

The Carmen Case de Soh : les 11 et 12 janvier, Luxembourg, Grand-Théâtre. Le 25 janvier, Bordeaux, Auditorium.

La fin de l'histoire de Carmen telle que Mérimée, Meilhac et Halévy ne l'ont pas racontée : José avoue son féminicide et doit en répondre devant une cour d'assises. A partir du livret et d'authentiques dossiers criminels, Alexandra Lacroix a conçu un spectacle à huis clos où accusés, témoins et experts sont interrogés comme dans un procès. Singapourienne établie à Paris, la compositrice Diana Soh (née en 1984) a mis sur ces mots une nouvelle musique conçue d'après la partition de Bizet. Décidément féminine, la production repose aussi sur la cheffe Lucie Leguay, qui dirige l'ensemble Lucilin à Luxembourg, puis Ars Nova à Bordeaux, et une jeune équipe de neuf chanteurs.

La rédaction

FRANCE MUSIQUE

À POITIERS, DON JOSÉ AU TRIBUNAL POUR LE MEURTRE DE CARMEN :

<https://www.radiofrance.fr/francemusique/podcasts/reportage/mettre-a-jour-le-feminicide-don-jose-au-tribunal-pour-le-meurtre-de-carmen-3342535>

Comment renouveler l'opéra français le plus joué au monde ? Carmen, cour d'assises, un spectacle lyrique inspiré du chef d'œuvre de Bizet, a été présenté en fin de semaine dernière en création mondiale au Théâtre Auditorium de Poitiers (TAP). Une sorte de "cinquième acte", où Don José doit répondre au tribunal du meurtre de Carmen. Les personnages - tout comme les spectateurs - sont invités à se questionner sur la responsabilité de l'amant éconduit. France Musique a assisté au procès.

Les tourments de Don José

Oubliée l'effervescence de Séville. Place à un huis clos étouffant, au tribunal. Une défense, des experts, des témoins, et un accusé de meurtre, dans son box. Don José est interprété par le ténor François Rougier : "Pourquoi avons-nous de l'empathie pour Don José ? Parce qu'il vient de tuer Carmen mais que tout à coup, la musique est grandiloquente, il dit 'c'est moi qui l'ai tuée, vous pouvez m'arrêter' ". Or, dans cette nouvelle mise en scène, l'omniprésence de José dans son box nous confronte en permanence aux faits : il est là parce qu'il l'a tuée."

Mettre à jour le féminicide, et non le "crime passionnel", qui n'existe pas en tant que tel dans le droit français. "Quel message envoie-t-on ? Que présente-t-on au public ? Quand un féminicide a lieu tous les deux jours, nous nous interrogeons sur pourquoi et comment montrer ce féminicide sur scène. C'est nécessaire, particulièrement dans le répertoire lyrique", souligne Alexandra Lacroix, la metteuse en scène : "Nous n'entendons plus,

notamment, la violence de Don José, car elle est accompagnée de La Fleur que tu m'avais jetée, un air d'amour incroyable. Nous oublions tous les éléments qui pouvaient nous permettre de questionner ce qu'il s'est passé."

Par souci de réalisme, Alexandra Lacroix a fait appel à une avocate spécialisée dans le droit des victimes, notamment de violences conjugales. "Justice et opéra sont deux mondes qui se fusionnent parfaitement. Un prétoire, encore plus particulièrement une salle de cour d'assises, ce n'est rien d'autre qu'une pièce de théâtre qui se met en route", raconte Maître Vanina Meplain. "Tout le monde a sa partition, comme à l'opéra, tout le monde a son rôle à jouer pour que la justice rendue se rapproche le plus possible de la vérité avec un grand 'V' ".

"Une nouvelle vision et une nouvelle intelligence"

Un procès habillé par la musique de la compositrice Diana Soh, entre partition originale et reprises de thèmes de Bizet, jouée par l'ensemble Ars Nova et dirigée par la cheffe Lucie Leguay : "Je suis extrêmement heureuse parce qu'à notre époque, faire un Carmen comme avant ne m'intéresse pas vraiment. L'actualiser avec un sujet extrêmement présent aujourd'hui, dont on parle partout et dans tous les milieux, je trouve cela très fort. Cela permet de donner une nouvelle vision, une nouvelle intelligence de penser ce Carmen là, et de la voir aussi autrement elle." Anne-Lise Polchlopek interprète justement une Carmen fantomatique, qui hante la salle d'audience : "Nous sommes à une époque où nous osons enfin parler de ces choses-là, des féminicides. Ce qui est formidable, c'est d'avoir une oeuvre opératique, de toucher à cette musique classique et à ce milieu. Se dire qu'avec cet art là, nous pouvons aussi transporter cette pensée et bouleverser les choses." Et en l'absence de verdict, c'est au spectateur, juré malgré lui, d'établir le degré de culpabilité de Don José. À vous de juger

Louis-Valentin Lopez

INTERVIEW DE LUCIE LEGUAY dans le Journal de la création le 14/01/2023 :
<https://www.radiofrance.fr/francemusique/podcasts/journal-de-la-creation/les-chefs-cheffes-d-orchestre-s-engagent-pour-la-musique-d-aujourd-hui-8577340>

(à partir de 5 minutes)

INTERVIEW D'ALEXANDRA LACROIX dans le Journal de la création du 28/01/2024
<https://www.radiofrance.fr/francemusique/podcasts/journal-de-la-creation/le-prix-de-la-meilleure-musique-est-attribue-a-4898597>